

**Projet de reconstruction du complexe Turcot à Montréal, Montréal-Ouest et Westmount**

**DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 11 MAI 2009**

**Québec, le 1<sup>er</sup> mai 2009** – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de Michel Germain, président, et des commissaires Jean-François Longpré et Anne-Marie Parent, tient la première partie de l'audience publique sur le *Projet de reconstruction du complexe Turcot à Montréal, Montréal-Ouest et Westmount par le ministère des Transports*. **L'audience publique aura lieu à compter du 11 mai 2009 à 19 h et se tiendra au gymnase du Centre récréatif, culturel et sportif de Saint-Zotique, situé au 75, square Sir-Georges-Étienne-Cartier, à Montréal.** Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission. Des services de **traduction simultanée** en français et en anglais seront disponibles sur place. Les séances seront diffusées en mode audio et en direct sur le site Web du BAPE au [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

**UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES**

**1. S'informer**

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

**2. S'exprimer**

À l'occasion de la **deuxième partie de l'audience publique**, qui débutera le **15 juin au même endroit**, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 11 septembre 2009, à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M<sup>me</sup> Line Beauchamp. Par la suite, la ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

**OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?**

Les documents relatifs à l'étude d'impact du projet sont mis à la disposition de la population dans les centres de consultation suivants :

- Bibliothèque l'Octogone, 1080, avenue Dollard, LaSalle ;
- Bibliothèque Georges-Vanier, 2450, rue Workman, Montréal ;
- Bibliothèque Saint-Henri, 4707, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

Ces documents sont également disponibles au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 1255, rue Saint-Denis, local A-M100, ainsi que dans le site Web du BAPE au [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca), sous la rubrique « Mandats en cours ».

## LE PROJET

Le projet du ministère des Transports comprend la reconstruction des échangeurs Turcot, De La Vérendrye, Angrignon et Montréal-Ouest, ainsi que des tronçons des autoroutes 15, 20 et 720. Élément central du complexe, l'échangeur Turcot serait reconstruit à son emplacement actuel, tandis que l'emprise de l'autoroute 20 serait déplacée au pied de la falaise Saint-Jacques entre les échangeurs Angrignon et Turcot. L'autoroute 15 serait reconstruite parallèlement à l'infrastructure existante entre le canal de Lachine et l'échangeur De La Vérendrye, alors que l'autoroute 720 serait légèrement décalée vers le sud. Les nouvelles infrastructures seraient construites en grande partie au sol et en remblai, de sorte qu'elles seraient beaucoup moins hautes que celles existantes.

La plupart des infrastructures du complexe Turcot ont été construites vers le milieu des années 1960, ce qui fait qu'elles ont pratiquement atteint la fin de leur vie utile. Selon le ministère des Transports, elles sont fortement sollicitées par le volume de véhicules qui y circulent et certaines structures sont en mauvais état ou ne répondent pas aux normes sismiques actuelles. Cette situation contraint le Ministère à consacrer des sommes de plus en plus importantes à des travaux de réparation et de sécurisation du complexe. Ces interventions, qui surviennent de façon récurrente, entraînent des fermetures partielles ou totales des voies de circulation, ce qui touche les usagers du réseau routier et engendre une augmentation de la circulation dans les quartiers limitrophes.

Les travaux de démantèlement et de construction s'échelonnent sur sept ans, soit de la fin de 2009 à la fin de 2016. Le nouveau complexe Turcot serait fonctionnel en 2015. La majorité des travaux seraient réalisés en maintenant le service requis pour les usagers des réseaux routier et ferroviaire. Le coût total du projet est estimé à 1,5 milliard de dollars. Cette estimation inclut les coûts de construction des nouvelles infrastructures routières et ferroviaires, ceux relatifs à la préparation du projet, aux activités immobilières ainsi qu'à la décontamination des terrains.

## QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le BAPE est un organisme d'information et de consultation publiques qui permet aux citoyens de s'exprimer sur un projet et d'intervenir dans le processus décisionnel menant à l'autorisation ou non d'un projet par le Conseil des ministres. Le BAPE accomplit les mandats qui lui sont confiés par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, notamment le mandat d'information et de consultation du dossier par le public d'une durée de 45 jours ainsi que celui d'enquête et d'audience publique d'une durée maximale de 4 mois et celui d'enquête et de médiation d'une durée d'environ 2 mois.

Pour donner suite aux demandes d'audience publique qui ont été transmises à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le président du BAPE a reçu le mandat de former une commission d'enquête et de tenir une audience publique sur le *Projet de reconstruction du complexe Turcot à Montréal, Montréal-Ouest et Westmount par le ministère des Transports*.

Pour plus de renseignements, on peut communiquer avec Monique Gélinas, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec Danielle Hawey, conseillère en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse [complexe-turcot@bape.gouv.qc.ca](mailto:complexe-turcot@bape.gouv.qc.ca).